



Bulletin Officiel

N°6385 Mardi 29 Juin 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- 3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- 4

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- 6

PAIEMENT DE DIVIDENDES

LAND'OR 8

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE- 9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 10

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO

- COTUNACE

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021

- SICAV BNA

- TUNISIE SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020 aura lieu à distance le jeudi 15 juillet 2021 à 12H, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Nomination des Administrateurs ;
8. Pouvoirs.

2021- AS – 0882

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Projet de résolutions de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juillet 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2020, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 877 165 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 882 012 DT et un total du bilan de 71 311 555 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les conventions qui y figurent.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 3 882 012 DT, et ce, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2020 : 3 882 012 DT
Reliquat des résultats antérieurs reportés : -3 118 302 DT
Total à répartir : 763 710 DT
Réserves légales 5% : 38 186 DT
Reliquat à distribuer : 725 525 DT
Dividendes : 4 636 800*0,100 = 463 680 DT
Résultats reportés : 261 845 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution des dividendes à partir du 15 -10-2021.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2020.
- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15.000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- La nomination en qualité d'Administrateur indépendant de Mr. Sofiane Gaied
- La nomination en qualité d'Administrateurs représentants les actionnaires minoritaires de :
 1. Mr Abdessatar Ben Brahim
 2. Mme Aziza Ben Youssef
 3. Mr Amine Bel Haj Salah
- La nomination en qualité d'Administrateurs personnes physiques, sur proposition de Tunisie Télécom de :
 1. Mme Dorsaf Bejaoui
 2. Mr Sami Guidara

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2021 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

**MODALITES D'ORGANISATION A DISTANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021**

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF en date du 19 mars 2020, et à la convocation de l'assemblée générale à distance le 15 Juillet 2021 via Microsoft teams 365, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires et le public que son Assemblée Générale Ordinaire à distance se déroulera comme suit :

- SOTETEL mettra en ligne et à la disposition des actionnaires au siège de la société, les documents nécessaires,
- Les participants peuvent consulter les documents sur le site web« [www.sotetel.tn/ Espace actionnaires](http://www.sotetel.tn/)».
- Les participants sont invités à cliquer sur l'icône « je participe » et remplir puis envoyer un formulaire d'inscription avec le nom, prénom, qualité, N° CIN / IU(pour les personnes morales), adresse e-mail, N° de téléphone et nombre d'actions, et ce, au plus tard le 13 juillet 2021.
- Un accusé de réception sera adressé aux inscrits.
- Un e-mail sera adressé aux participants validés avec un lien de l'événement.
- Chaque actionnaire peut poser des questions ou formuler des observations relatives aux documents mis à sa disposition ou à toute question en lien avec l'AGO, au plus tard le 08 juillet 2021.
- La société répond et met en ligne les questions et les réponses y afférentes, ayant une incidence sur la décision de vote, au plus tard le 12 juillet 2021.
- Les actionnaires ou leurs mandataires devront remplir le formulaire de vote avec signature légalisée, le scanner et l'envoyer par e-mail à « ago@sotetel.tn » ou le déposer au bureau d'ordre SOTETEL contre décharge, au plus tard le 14 juillet 2021 à 13h30. La réception des votes par correspondance fera office d'émargement de la feuille de présence.
- Si un actionnaire décide de se faire représenter, il est préférable que ce mandat soit donné au Président de l'assemblée, et ce, au plus tard le 12 juillet 2021.
- Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, interagir et poser des questions en cliquant sur le lien reçu par email pour participer à l'AGO.
- Pour plus de détails, les participants sont invités à consulter le logigramme du processus de la tenue de l'AGO à distance mis en ligne sur le site web « [www.sotetel.tn/ Espace actionnaires](http://www.sotetel.tn/)».

Dates à Retenir

1. le 08 juillet 2021 : date limite pour la réception des questions
2. le 12 juillet 2021 :
 - Date limite pour répondre aux questions ayant incidence sur la décision de vote.
 - Date limite pour donner mandat
3. le 13 juillet 2021 : date limite d'inscription.
4. le 14 juillet 2021 : date limite de vote.

(Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021-AS - 0884

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2021 a fixé les dividendes de l'exercice 2020 à **DTU 0,200** par action, soit 20% du nominal.

Les dividendes sont à prélever sur la prime d'émission constituée antérieurement en 2013 et sont donc distribuables en franchise de retenue à la source.

Ces dividendes seront mis en paiement **à compter du 15 Juillet 2021.**

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021- AS – 0885

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-
Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

L'ASTREE ASSURANCES a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 25 Juin 2021, a fixé le montant des dividendes à 2,800 dinars par action.

La mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 30 Juin 2021.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021-AS – 0886

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :

- ✓ Taux variable :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ Taux fixe :

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

- **Paiement** :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie A, **2,50%** pour les catégories B et C, **2,75%** pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	203,753	203,781		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/04/07	135,663	139,213	139,235		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,336	116,361		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,719	124,741		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,763	121,771		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	120,487	120,508		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,918	116,931		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,547	47,551		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,960	33,966		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,103	115,120		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,961	17,964		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,213	128,223		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,186	1,186		
14	FCP Wafa Obligataire Capitalisatio	TSI	15/11/17	118,928	122,162	122,185		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,878	11,879		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	170,984	171,012		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,837	11,838		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,325	97,342		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,897	1,899		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,611	64,618		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	25/04/94	132,558	135,703	135,665		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	11/11/01	105,737	106,980	106,969		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,281	108,297		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,176	141,161		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	537,006	537,022		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	138,723	138,473		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	170,917	171,407		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,476	95,640		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,523	127,598		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	171,573	171,651		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	151,804	151,801		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	22,958	22,929		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,430	90,700		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2223,496	2221,038		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,009	129,546		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,650	220,964		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,978	2,974		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,673	2,670		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,946	65,905		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,277	1,272		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,297	1,298		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,245	1,243		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,224	1,223		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	114,410	114,113		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1200,152	1193,562		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,574	13,524		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/11/17	9,852	10,332	10,340		
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,000	10,008		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,836	89,638		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,239	107,256
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,349	99,359
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,289	110,304

57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,198	102,214
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,779	103,798
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,017	107,033
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,621	103,636
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,876	100,891
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	104,509	101,889
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,126	104,141
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,873	105,890
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	103,993	104,010
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,158	103,168
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,645	102,660
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,361	102,371
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,322	101,337
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,118	105,128
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,852	101,869
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,675	100,686
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,227	105,238
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,145	101,156
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,969	106,985
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,534	103,557
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	105,958	105,990
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,820	107,964
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,140	65,295
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	92,772	93,278
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,820	17,809
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,498	295,960
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2275,336	2277,900
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,211	70,313
85	SICAV Avenir	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,804	54,827
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,033	106,009
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,720	11,726
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,161	14,175
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,897	15,934
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,898	13,904
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,722	143,728
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,588	9,591
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,167	100,543
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	76,917	77,205
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,715	78,035
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	99,114	99,034
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,457	93,287
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,403	10,404
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,355	100,424
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,065	148,012
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,014	106,837
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	117,876	118,212
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,739	120,535
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,114	193,577
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,855	177,620
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	169,159	168,541
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,513	23,413
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	136,707	137,015
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,335	155,491
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346		En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5334,789	5372,576
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,106	5714,216
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,188	89,821
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4550,742	4578,175
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,347	10,366
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,032	164,854
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10903,150	10921,248
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	123,771	124,751

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

المقر الإجتماعي: نهج برجين مونبليزر 1073 تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 31 ماي 2021 تنشر الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

مايلي :

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية
- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
- قائمة أعضاء مجلس الإدارة

I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول:

II-الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات المتعلقين بالسنة المحاسبية 2020 تصادق على تقرير التصرف لمجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2020 كما تم عرضها على الجلسة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

تأخذ الجلسة العامة العادية علما بمحتوى التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 وما يليه من مجلة الشركات التجارية وتصادق على الاتفاقيات المذكورة فيه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث:

تبرئ الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة وبدون احتراز بعنوان تصرفهم بالنسبة للسنة المحاسبية

2020 .

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع .

القرار الرابع :

قررت ا لجلسة العامة العادية تخصيص نتيجة السنة المحاسبية 2020 على النحو التالي:

5.969.151,563	الربح الصافي لسنة 2020
22.333,414	النتائج المؤجلة
5.991.484,977	المجموع
299.574,249	احتياطي قانوني
-	احتياطي إعادة استثمار
4.970.000,000	احتياطي اختياري
530.000,000	حصص الأسهم (نسبة 2% من القيمة الاسمية)
180.000,000	احتياطي الصندوق الاجتماعي
11.910,728	النتائج المؤجلة

وقع تحديد قيمة المرباح الموزعة للسهم الواحد بـ 2,000 دينار ما يقابل قيمة إجمالية بـ 530.000,000 دينار.

وسيتم تسديد حصص الأرباح في أجل أقصاه 2021/06/30.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تعيين مكتب "اتحاد المراجعة التونسي" مراقب حسابات بالنسبة للسنوات 2021-2022-2023.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

قررت الجلسة العامة العادية توزيع مكافئات حضور لأعضاء مجلس الإدارة و لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق و لجنة التوظيفات بما قيمته 5.000 دينار صافية لكل عضو بعنوان سنة 2020 دون الجمع بين منحتي حضور لأكثر من لجنة و يؤخذ بعين الاعتبار الحضور في الاجتماعات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

تفوض الجلسة العامة العادية كامل النفوذ للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بجميع إجراءات النشر والإيداع القانونية وغيرها من الإجراءات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

II- قائمة الموازنة بعد التخصيص

القوائم المالية بعد قرار الجلسة العامة العادية				
بتاريخ 31/05/2021				
2019/12/31	2020/12/31			الموازنة - الأصول
الصافي	الصافي	الاستهلاكات والمخدرات	الخام	(مبالغ بالدينار)
102 937	95 416	416 632	-321 216	أصول غير مادية
102 937	95 416	-579 534	674 951	برامج إعلامية
0	0	996 166	-996 166	القيمة الإضافية السلبية
290 622	216 811	-1 525 978	1 742 789	أصول مادية للاستغلال
143 671 889	157 866 228	-3 020 550	160 886 778	توظيفات
289 213	14 152 149	-2 216 371	16 368 521	أراضي وبناءات
143 382 676	143 714 079	-804 178	144 518 257	توظيفات مالية أخرى
12 319 606	14 674 271		14 674 271	حصصة معيدي التأمين في المخدرات الفنية
33 856 511	39 625 765	-17 459 075	57 084 840	مستحقات:
28 881 834	30 106 940	-17 459 075	47 566 015	مستحقات متولدة عن عمليات التأمين المباشر
4 608 450	7 643 889	-	7 643 889	مستحقات متولدة عن عمليات إعادة تأمين
366 227	1 874 936	-	1 874 936	مستحقات أخرى
9 587 275	8 181 015	-	8 181 015	عناصر أخرى للأصول
8 787 590	7 232 878	-	7 232 878	أموال في البنك و الخزينة
799 685	948 137	-	948 137	حسابات تسوية الأصول
199 828 839	220 659 507	-21 588 971	242 248 477	مجموع الأصول

III- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

(بالدينار)

المجموع بالدينار	نتيجة السنة	نتائج مؤجلة	إحتياطات إعادة إستثمار	منح إصدار	منحة الإندماج	صندوق الإجتماعي	إحتياطات إختيارية	إحتياطات قانونية	رأس المال الإجتماعي	
49 994 556	5 969 152	22 333	1 300 760	950 000	607 994	59 915	12 768 300	1 816 102	26 500 000	مجموع الأموال الذاتية قبل التوزيع
0	-5 969 152	519 577		-		180 000	4 970 000	299 574	-	توزيع نتيجة سنة 2020
-530 000		-530 000								توزيع حصص الأرباح للنساهمين
49 464 556	0	11 911	1 300 760	950 000	607 994	239 915	17 738 300	2 115 676	26 500 000	مجموع الأموال الذاتية بعد التوزيع

VI- قائمة أعضاء مجلس الإدارة

الأعضاء	الممثل	الصفة	المدة النيابية	المهام الأساسية	العضوية في شركات أخرى
السيدة سهيلة شبوب	السيدة سهيلة شبوب	رئيس مجلس إدارة شركة كوتيناس	2021-2020-2019	الرئيس المدير العام لشركة "كوتيناس"	-
الدولة	السيد رفیق شوشان عن وزارة الاقتصاد و المالية و دعم الاستثمار	عضو	2021-2020-2019	-	-
الدولة	السيد شهاب بن أحمد عن مركز النهوض بالصادرات	عضو	2021-2020-2019	-	-
الدولة	السيد إبراهيم بينوس عن البنك المركزي	عضو	2021-2020-2019	-	-
المؤسسة العربية "ضمان" "الكويت"	السيد عبد الله الأحمد الصباح	عضو	2021-2020-2019	التأمين و إعادة التأمين	Néant
المؤسسة العربية "ضمان" "الكويت"	السيد فتحي الشطي	عضو	2021-2020-2019	التأمين و إعادة التأمين	Néant

العضوية في شركات أخرى	المهام الأساسية	المدة النيابية	الصفة	الممثل	الأعضاء
ACADEMIE DES BANQUES ET FINANCES- STB MANAGER-ZCTIVHOTELS-SICAB- AGROMED-SEDT THALASSA MAHDIA- STB SECURITE ET GARDIENNAGE- AZUREA-BELLA VISTA-BIZERTA RESORT-BLIBANE-BOUMAKHLOUF- GOLF DES OASIS-CARTHAGO-CDC DEVELOPPEMENT-CEDRIANOTEL- CLIMATS KINZA-COTUSAL-CTA-DAR CHERAIET-EDDKHILA-EL FOULEDH-EL KANAOUET-EL MANSOUR TABARKA-EL OLF-ELDORADO-ENTREPOTS FRIGORIPHIQUES DU SAHEL-FOIRE INTERNATIONALE DE GABES-FRDCM- GEVE-GIKTIS-GOLDEN BEACH-WIFAK INTERNATIONAL BANK-GREEN GOLF- HELYA TOURS-HOUDA-INTERBANK SERVICES -Société El Kantaoui du Dévlpt du tourisme du Golf-ITECH SIDI BOUZID-ITROPICA BEACH-KSAR JERBA- KSAR ROUGE-L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE-LA TURQUOISE HOTEL ALMAZ-LELLA HADRIA-LES IMPRIMERIES REUNIES-LES LILAS-LES MIMOSAS-MARINA HAMMAMET SUD- MARINA HOTELS-MGERT-MONETIQUE TUNISIE-MONTAZAH TABARKA- NEPTUNE-PALMYRE-PHEBUS- PRIMAVERA Hôtel Shalimar-RIBAT- ROSA BEACH-SAHARA EVASION-SED HERGLA-SED SOUSSE NORD- SEDS(Administrateur délégué)-STB FINANCE-Société Hôtelière et Touristique du Sahel-AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET-STB MOYENS	بنك	2021-2020-2019	عضو	السيد أسامة الملولي	الشركة التونسية للبنك

العضوية في شركات أخرى	المهام الأساسية	المدة النيابية	الصفة	الممثل	الأعضاء
<p>GENERAUX-TUNISIE TITRISATION-STB SICAR-STBG-STGH THALASSA MONASTIR-STI-ITC ESMERALDA- VERITAS-STB INVEST-ACROPOLIUM DE CARTHAGE-SEPTH+-SERET ZENITH-SHT ISMAIL-SIBTEL Société du Pôle de Compétitivité El Fejja-CAP BANK-SICAV L'EPARGNANT-SICAV L'INVESTISSEUR- SIDCO SICAR-SMALT INVESTISSEMENT- SNR-AIL-ATI-SICAV AVENIR-STRC- SODEK SICAR-SODESIB-SODET SUD- SODICAB-SODINO-SODIS SICAR- SONIBANK-SORETRAS-SOTUGAR- SOTULUB-STAR-STPI-Société Tunisienne du Développement du Golf-STS-STUFIT- SUN GARDEN-TAPARURA-TECHNOPOLE BORJ CEDRIA-TECHNOPOLE SIDI THABET-TF BANK-TUNIS RE</p>					
<p>AGROSERVICES-AMI ASSURANCES-ATL- ATL LLD-BNA CAPITAUX-CAP BANK- CDC DEVELOPPEMENT-CIOK-CITECH sidi bouzid-CTA-CTAMA-EL MADINA-EL MANSOUR TABARKA-ELBENE INDUSTRIE-ESSOUKNA-GEVE- IMMOBILIERE DES CÈILLETS-INTER BANK SERVICES-LE GOLF DES OASIS-LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL- MAISON DU BANQUIER-MFC POLE- MONETIQUE TUNISIE-PARC DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV-POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE-SOCIETE D'ELEVAGE DE MONASTIR-SIBTEL-SICAF PART BNA-SICAR INVEST-SICAV BNA-</p>	بنك	2021-2020-2019	عضو	السيدة أحلام بن زين العابدين	البنك الوطني الفلاحي

الأعضاء	الممثل	الصفة	المدة النيابية	المهام الأساسية	العضوية في شركات أخرى
					SIDCO-SIMAC-SIMPAR-SIVIA-SODEK-SODESIB-SODET SUD-SODICAB-SODINO-SODIS SICAR-SOFINREC-SOGEST-SOIVM SICAF-SOTUGAR-STAR-STBG-STE TANIT INTERNATIONAL-STSTAPARURA-TDA-TIS-TUNIS CENTER-TUNIS RE-TUNISAVIA-TUNISIE AUTOROUTES-TUNISIE TRADENET-UNIFACTOR
شركة "ستار"	السيدة ألفة كريمي	عضو	2021-2020-2019	التأمين و إعادة التأمين	STB-Tunis Ré-SFBT-SICAV BNA-SICAV INVESTISSEUR-SICAV EPARGNANT-MAXULA PLACEMENT SICAV-MAXULA INVESTISSEMENT SICAV...(à titre indicatif et non limitatif)
الشركة التونسية لإعادة التأمين	السيد عدنان الصايم	عضو	2021-2020-2019	إعادة التأمين	"la société Elamana Takaful-la Société Ettakafulia-la Ctama Immobilière
شركة "كومار"	السيد حاتم المناعي	عضو	2021-2020-2019	التأمين و إعادة التأمين	HAYETT-ELIMRANE-COMAR CI-COMAR INVEST-SNB-CLINIQUE EL AMEN NABEUL-CLINIQUE EL AMEN BIZERTE-CLINIQUE EL AMEN LA MARSA--CLINIQUE EL AMEN BEJA-AMEN SANTE--TUNISYS-AMEN INVEST-TUNIS RE ENNAKL Automobile-AMEN BANK - AVENI RE -AMEN TRESOR SICAV-SICAV AMEN-AMEN PREMIERE-SOCIETE EL KHIR-SOCIETE KAWARIS-SUNNAGRI-MAXULA INVESTISSEMENT SICAV-MAXULA PLACEMENT SICAV-HOPITAL PRIVE EL AMEN-AMEN FINANCE COMPANY-EL AMENA TAKAFUL-B,U,A,T-AMEN CAPITAL-AMEN PROJECT-GENERAL DRINKS-MAJESTIC HOTEL -CTFA

العضوية في شركات أخرى	المهام الأساسية	المدة النيابية	الصفة	الممثل	الأعضاء
African Trade Insurance Agency -CLAL Credit Insurance Ltd -Compania de Seguros de Credito Continental S.A - Credit Guarantee Insurance Corporation of Africa Limited -The Lebanese Credit Insurer s.a.l	التأمين و إعادة التأمين	2021-2020-2019	عضو	Mr Antoine Lemonnier	ATRADIUS Participation "IRLAND "

2021- AS – 0887

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 79,88% de l'actif total au 31 mars 2021.

Nous signalons également que la SICAV BNA détient dans son portefeuille, au 31 mars 2021 :

- Des titres émis par la société EURO-CYCLE qui représentent 10,98% du total de son actif arrêté à la même date, soit 0,98% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif ;
- Des titres émis par la société SFBT qui représentent 10,70% du total de son actif arrêté à la même date, soit 0,70% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 28 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes:

Samir LABIDI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 725 325	1 578 036	1 719 907
	- Actions et droits rattachés		1 625 296	1 578 036	1 621 113
	- Titres OPCVM		100 029	-	98 794
	Placements monétaires et disponibilités :		434 659	482 909	442 649
	-Placements à terme	3.2	426 816	464 140	441 760
	-Disponibilités		7 843	18 769	889
	Débiteurs divers (sommes à l'encaissement)		-	69	-
	TOTAL ACTIF		2 159 984	2 061 014	2 162 556
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	7 560	7 941	7 798
	Autres créditeurs divers	3.4	31 837	25 380	24 055
	Total passif		39 397	33 321	31 853
ACTIF NET	Capital		2 125 841	2 005 748	2 120 423
	Capital en nominal :	3.5	2 320 800	2 355 800	2 320 800
	-Capital début de période		2 320 800	2 355 800	2 355 800
	-Émission en nominal		-	-	-
	-Rachat en nominal		-	-	-35 000
	Sommes non distribuables	3.6	-194 959	-350 052	-200 377
	Sommes distribuables :		-5 254	21 945	10 280
	- Sommes distribuables de la période	3.7	-15 534	-11 804	10 266
	-Sommes distribuables de l'exercice clos		10 258	33 735	-
	-Report à nouveau		22	14	14
	Actif net		2 120 587	2 027 693	2 130 703
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 159 984	2 061 014	2 162 556

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus du portefeuille titres :	4.1	-	-	65 714
- Dividendes des actions		-	-	60 595
- Revenus des titres OPCVM		-	-	5 119
Revenus des placements monétaires	4.2	6 234	9 826	30 244
Total des revenus des placements		6 234	9 826	95 958
Charges de gestion des placements	4.3	-7 560	-7 941	-30 700
Revenus nets des placements		-1 326	1 885	65 258
Autres charges d'exploitation	4.4	-14 208	-13 689	-55 127
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-15 534	-11 804	10 131
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	135
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-15 534	-11 804	10 266
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	-135
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		5 418	-156 052	-315
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	-72 353	-78 568
Frais de négociation de titres		-	-1 058	-4 858
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		5 418	-229 463	-83 741
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		-10 116	-241 267	-73 610

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/01	Période du 01/01	Exercice clos le 31
(Montants exprimés en dinars)		au 31/03/2021	au 31/03/2020	décembre 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-15 534	-11 804	10 131
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 418	-156 052	-315
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-	-72 353	-78 568
	Frais de négociation de titres	-	-1 058	-4 858
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-	-33 735
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	- Capital	-	-	-
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	-
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
	Rachats :			
	- Capital	-	-	-35 000
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	-	3 953
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	135
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-10 116	-241 267	-138 257
ACTIF NET	En début de période	2 130 703	2 268 960	2 268 960
	En fin de période	2 120 587	2 027 693	2 130 703
NOMBRE D' ACTIONS	En début de période	23 208	23 558	23 558
	En fin de période	23 208	23 558	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	91,808	96,313	96,313
	En fin de période	91,373	86,072	91,808
	TAUX DE RENDEMENT	-0,47%	-10,63%	-3,19%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉSAU 31 MARS 2021

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2021, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêt, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêt. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 492 764	1 625 286	132 523	76,643	-
- ATL	49 975	138 881	81 009	-57 872	3,820	0,275
- BNA	7 000	79 309	52 773	-26 536	2,489	0,002
- CITYCARS	500	3 635	4 500	865	0,212	0,003
- EURO-CYCLE	8 200	194 971	237 152	42 181	11,183	0,099
- ONE TECH HOLDING	9 679	84 546	114 706	30 160	5,409	0,019
- SAH	15 000	138 680	193 635	54 955	9,131	0,023
- SFBT	11 250	75 394	231 053	155 659	10,896	0,005
- SIAME	20 000	78 960	81 760	2 800	3,856	0,140
- SOTIPAPIER	28 000	134 680	101 192	-33 488	4,772	0,092
- SOTRAPIL	15 000	204 576	178 500	-26 076	8,417	0,072
- SOTUMAG	50 000	155 000	157 550	2 550	7,430	0,379
- SOTUVER	5 550	39 253	37 163	-2 090	1,752	0,001
- SOTUVER NG J 01/01/2021	567	3 707	3 663	-44	0,173	0,001
- STAR	311	46 650	35 623	-11 027	1,680	0,001
- TPR	20 000	72 262	79 000	6 738	3,725	0,040
- UNIMED	4 281	42 260	36 007	-6 253	1,698	0,013
Titres OPCVM :		101 003	100 029	-974	4,717	-
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	930	101 003	100 029	-974	4,717	0,033
Droits :		3	10	7	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 593 770	1 725 325	131 555	81,360	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2021	% de l'actif net
Compte Placement BNA	4 210	421 000	5 816	426 816	20,127
Total en Dinars		421 000	5 816	426 816	20,127

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2021
CPL LAC 100J 07042021 7,13%	07/04/2021	150 000	152 180
CPL LAC 100J 10042021 7,13%	10/04/2021	227 000	230 188
CPL LAC 100J 13052021 8,15%	13/05/2021	44 000	44 448

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
Gestionnaire (BNA Capitaux)	7 267	7 645	7 500
Dépositaire (BNA)	293	296	298
Total en Dinars	7 560	7 941	7 798

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
Jetons de présence	4 070	3 404	76
Commissaire aux comptes	11 189	11 208	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	180	177	181
Autres (*)	16 398	10 591	14 838
Total en Dinars	31 837	25 380	24 055

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 320 800	2 355 800	2 355 800
-Nombre de titres	23 208	23 558	23 558
-Nombre d'actionnaires	120	123	123
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	-	-	-
-Nombre de titres	-	-	-
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	-	-	-35 000
-Nombre de titres	-	-	350
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 320 800	2 355 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 208	23 558	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	123	120

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
Sommes non distribuables	5 418	-229 463	-79 788
Résultat non distribuable de la période :	5 418	-229 463	-83 741
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	5 418	-156 052	-315
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-	-72 353	-78 568
- Frais de négociation de titres	-	-1 058	-4 858
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-	-	3 953
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-200 377	-120 589	-120 589
Total en Dinars	-194 959	-350 052	-200 377

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 mars 2021	31 mars 2020	31 décembre 2020
Résultat d'exploitation	-15 534	-11 804	10 131
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-	-
Régularisation lors des rachats d'actions	-	-	135
Total en Dinars	-15 534	-11 804	10 266

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Dividendes des actions	-	-	60 595
Revenus des titres OPCVM	-	-	5 119
Total en Dinars	-	-	65 714

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus du compte placement à terme BNA	6 151	9 768	29 337
Revenus du compte bancaire BNA	83	58	907
Total en Dinars	6 234	9 826	30 244

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Rémunération du Gestionnaire	7 267	7 645	29 510
Rémunération du Dépositaire	293	296	1 190
Total en Dinars	7 560	7 941	30 700

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Primes, indemnités et frais d'AGO	7 397	7 459	27 398
Jetons de présence	3 995	3 366	16 199
Redevance CMF	519	546	2 108
Honoraires du commissaire aux comptes	2 229	2 248	9 040
Autres (TCL et autres frais)	68	70	382
Total en Dinars	14 208	13 689	55 127

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 668 798 837 dinars, un actif net de 660 384 300 dinars et un bénéfice de la période de 8 233 353 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Mars 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	342 323 066	293 731 133	337 370 060
Obligations et valeurs assimilées		310 510 785	286 085 429	320 406 638
Titres des Organismes de Placement Collectif		31 812 281	7 645 704	16 963 422
Placements monétaires et disponibilités		326 475 771	251 651 111	338 865 511
Placements monétaires	5	326 475 262	251 650 822	338 864 960
Disponibilités		509	289	551
Créances d'exploitation	6	0	5 134 347	1 501 395
TOTAL ACTIF		668 798 837	550 516 591	677 736 966
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	5 053 920	32 105 022	11 959 434
Opérateurs créditeurs	8	1 659 969	1 277 670	1 605 692
Autres créditeurs divers	9	1 700 648	325 477	1 757 910
TOTAL PASSIF		8 414 537	33 708 169	15 323 036
ACTIF NET				
Capital	10	653 420 827	485 729 236	631 096 725
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	24 544 190	0
Sommes distribuables de la période		6 963 474	6 534 996	31 317 205
ACTIF NET		660 384 300	516 808 422	662 413 930
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		668 798 837	550 516 591	677 736 966

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	11	4 010 683	3 920 137	15 574 364
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 010 683	3 920 137	15 175 461
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	398 903
Revenus des placements monétaires	12	5 276 302	5 670 851	21 026 894
Intérêts des certificats de dépôt		1 209 227	2 642 990	8 767 460
Intérêts des dépôts à vue		69 423	967 062	272 595
Intérêts des bons du trésor à court terme		1 128 080	266 441	2 941 566
Intérêts des dépôts à terme		1 967 748	1 691 896	7 196 402
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	77 399
Revenus des prises en pension		901 824	102 462	1 771 472
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 286 985	9 590 988	36 601 258
Intérêts des mises en pensions	13	-80 314	-1 468 395	-2 259 366
Charges de gestion des placements	14	-1 952 904	-1 503 141	-6 661 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 253 767	6 619 452	27 679 961
Autres produits		0	0	0
Autres charges	15	-193 032	-153 072	-661 988
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 060 735	6 466 380	27 017 973
Régularisation du résultat d'exploitation		-97 261	68 616	4 299 232
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 963 474	6 534 996	31 317 205
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		97 261	-68 616	-4 299 232
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		499 626	-260 038	1 526 089
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		672 991	798 388	983 896
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 233 353	7 004 730	29 527 958

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 233 353	7 004 730	29 527 958
Résultat d'exploitation	7 060 735	6 466 380	27 017 973
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	499 626	-260 038	1 526 089
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	672 991	798 388	983 896
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-10 262 983	-576 894	122 505 386
Souscriptions			
Capital	83 589 037	66 842 469	385 754 213
Régularisation des sommes non distribuables	4 571 742	43 658	20 525 131
Régularisation des sommes distribuables	437 999	3 889 198	12 397 842
Rachats			
Capital	-93 258 596	-67 461 559	-273 567 834
Régularisation des sommes non distribuables	-5 067 905	-38 760	-14 505 356
Régularisation des sommes distribuables	-535 260	-3 851 900	-8 098 610
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 029 630	6 427 836	152 033 344
ACTIF NET			
En début de période	662 413 930	510 380 586	510 380 586
En fin de période	660 384 300	516 808 422	662 413 930
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	3 330 476	2 705 661	2 705 661
En fin de période	3 279 447	2 702 213	3 330 476
VALEUR LIQUIDATIVE	201,371	191,254	198,895
TAUX DE RENDEMENT	1,24%	1,39%	5,44%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« Tunisie SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à 342 323 066 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		296 066 076	310 510 785	47,02%
Obligations des sociétés		67 866 648	70 040 825	10,61%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	440 000	459 746	0,07%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	600 000	628 997	0,10%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM+2,2%	20 000	1 200 000	1 261 846	0,19%
ABC 2020-1 CA TF	25 000	2 500 000	2 670 575	0,40%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	2 930 400	3 028 957	0,46%
AMEN BANK SUB 2011-1 TF	26 000	260 000	266 500	0,04%
AMEN BANK SUB 2012 A TF	28 900	578 000	593 519	0,09%
AMEN BANK SUB 2012 B TV	11 350	225 473	233 275	0,04%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	40 000	800 000	816 998	0,12%
AMEN BANK SUB.2009 TR A	52 850	1 407 396	1 438 196	0,22%
AMEN BANK SUB.2009 TR B	4 000	106 520	109 567	0,02%
AMEN BANK SUB.2017-1 CA TF 7,4%	40 000	1 600 000	1 687 194	0,26%
ATB 2007/1 D	8 000	384 000	406 222	0,06%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	1 199 600	1 248 636	0,19%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,5%	8 000	640 000	641 974	0,10%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	260 000	262 267	0,04%
ATL 2016-1 CAT. A - TF 7,5%	17 000	340 000	355 538	0,05%
ATL 2017-1 CAT.C - TF 7,8%	30 000	1 800 000	1 805 231	0,27%
ATL 2018-1 CAT. B TMM+2,2%	25 000	1 500 000	1 573 060	0,24%
ATL 2019-1 CAT A TF	2 000	160 000	164 719	0,02%
ATL 2020-1 CAT A TF	10 000	1 000 000	1 037 701	0,16%
ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3%	20 000	1 200 000	1 266 778	0,19%
ATTIJARI BANK SUB. 2017 CA - TF 7,4%	75 000	2 981 800	3 137 810	0,48%
ATTIJARI LEAS. SUB14	5 000	100 000	101 631	0,02%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	200 000	211 762	0,03%
ATTIJARI LEASING 2016-2 C 7,85%	20 000	1 200 000	1 205 988	0,18%
BH 2009 CAT B	75 000	2 302 500	2 326 840	0,35%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	24 000	1 440 000	1 533 023	0,23%
BH SUBORDONNE 2016-1 CAT.A TF	50 000	1 000 000	1 053 523	0,16%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	600 000	600 789	0,09%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	900 000	900 986	0,14%
BNA SUB 2018-1 CAT A TV TMM+2%	25 000	1 500 000	1 564 276	0,24%
BNA SUB. 2017-1 CAT.A-TF 7,4%	20 000	800 000	840 224	0,13%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	532 600	555 230	0,08%
BTE 2010 CB	25 900	1 295 000	1 327 545	0,20%
BTE 2011 CB TF	30 000	1 650 000	1 661 529	0,25%
BTK 2009 CAT.C	15 000	399 450	401 543	0,06%
BTK 2009 CAT.D	8 500	382 500	384 167	0,06%
CIL 2016/2 TF	25 000	500 000	503 699	0,08%

CIL 2016-1 CAT.A - TF 7,50%	20 000	400 000	421 041	0,06%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	1 000 000	1 002 962	0,15%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	800 000	837 046	0,13%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	240 000	0	0,00%
STB 2008/1 CAT B	11 250	281 250	297 056	0,04%
STB 2008/2	27 000	675 000	679 039	0,10%
STB 2010/1 CAT B	50 000	1 331 500	1 332 894	0,20%
TL 2014-2 CAT.B TF	10 000	200 000	203 659	0,03%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	682 480	720 173	0,11%
TL 2016-1 CAT.B TF 7,75%	22 993	1 379 580	1 464 177	0,22%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7,55%	6 269	250 760	263 126	0,04%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	2 400 000	2 522 270	0,38%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7,95%	30 000	1 200 000	1 210 873	0,18%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	600 000	634 396	0,10%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM+2,3%	20 000	1 200 000	1 276 061	0,19%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10,60%	20 000	1 200 000	1 220 631	0,18%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT.B TF	6 850	274 000	287 094	0,04%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	214 969	216 151	0,03%
TLF 2019-1 CAT TF	23 783	1 902 640	2 034 326	0,31%
TLF 2020-1 CAT TF	26 820	2 682 000	2 892 022	0,44%
TLF SUBORDONNE 2020 -TF	3 900	390 000	395 432	0,06%
TLF 2021-1 TF	31 800	3 180 000	3 200 282	0,48%
UIB 2009/1 TR B	30 000	798 900	823 787	0,12%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 250 000	2 324 445	0,35%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 650 000	1 699 668	0,26%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	1 368 330	1 388 839	0,21%
WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	400 000	425 315	0,06%
Obligations de L'ETAT		1 833 993	1 921 337	0,29%
EMPRUNT NAT 2014 CAT B	92 363	1 827 069	1 914 061	0,29%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C 6,35%	145	6 924	7 276	0,00%
Bons du trésor assimilables		221 365 108	233 494 703	35,36%
BTA 09/12/2027 7,30%	22 210	20 089 155	20 654 205	3,13%
BTA 10/04/2024 6,00%	630	560 070	609 544	0,09%
BTA 11/02/2022 6,00%	19 483	18 845 968	19 498 562	2,95%
BTA 11/02/2027 7,20%	9 400	8 385 400	8 735 896	1,32%
BTA 11/06/2025 6,50%	9 179	8 284 345	8 930 860	1,35%
BTA 11/03/2026 6,30%	20 080	18 642 056	19 182 306	2,90%
BTA 11/08/2022 5,60%	50 515	47 549 335	51 268 382	7,76%
BTA 12/01/2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 085 039	2,28%
BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 360 749	2,02%
BTA 13/04/2023 6,00%	1 100	1 029 351	1 108 788	0,17%
BTA 13/05/2027 7,20%	26 739	23 990 776	25 674 711	3,89%
BTA 14/06/2021 6,00%	29 605	29 220 128	30 716 463	4,65%
BTA 14/10/2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 441 932	0,37%
BTA 15/07/2032 7,50%	100	94 250	90 155	0,01%
BTA 15/06/2023 6,00%	7 818	7 310 786	7 920 276	1,20%

BTA 11/08/2022 5,60%	2 700	2 465 100	2 492 039	0,38%
BTA 29/03/2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 724 795	0,87%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		5 000 328	5 053 920	0,77%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6% BIAT du 31/12/2020 au 20/04/2021 au taux de 5,30%	5 023	5 000 328	5 053 920	0,77%
Titres d'OPCVM		31 510 385	31 812 281	4,82%
AMEN PREMIERE SICAV	64 706	6 588 957	6 599 624	1,00%
SICAV BH OBLIGATAIRE	38 344	3 998 436	4 046 672	0,61%
SICAV ENTREPRISE	18 000	1 917 288	1 951 146	0,30%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	5 300	504 359	508 503	0,08%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	136 155	18 501 345	18 706 335	2,83%
TOTAL		327 576 461	342 323 066	51,84%
Pourcentage par rapport au total des actifs				51,18%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à 326 475 262 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'actif net
Dépôts à vue		11 563 372	11 632 262	1,76%
Amen Bank Place Pasteur		11 118 514	11 186 045	1,69%
Amen Bank siège		444 858	446 218	0,07%
Dépôts à terme		105 391 000	107 234 078	16,24%
AB au 21/05/2024 à 10% pour 1827 jours		900 000	962 137	0,15%
AB au 22/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	855 058	0,13%
AB au 23/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	854 882	0,13%
BH BANK au 08/06/2021 à 12,95% pour 530 jours		5 000 000	5 137 660	0,78%
BH BANK au 28/06/2021 à 12,95% pour 550 jours		5 000 000	5 137 660	0,78%
BH BANK au 01/09/2021 à 13% pour 611 jours		3 500 000	3 592 745	0,54%
BH BANK au 13/09/2021 à 13% pour 623 jours		3 500 000	3 592 745	0,54%

BH BANK au 10/11/2021 à 13% pour 681 jours	5 334 000	5 475 344	0,83%
BH BANK au 22/11/2021 à 13% pour 692 jours	5 762 000	5 913 043	0,90%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 598 jours	500 000	509 187	0,08%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 588 jours	118 000	119 823	0,02%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 577 jours	396 000	401 062	0,06%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 567 jours	7 000	7 069	0,00%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 628 jours	582 000	587 425	0,09%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 623 jours	293 000	295 341	0,04%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15 pour 602 jours	73 000	73 159	0,01%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15 pour 595 jours	22 000	22 011	0,00%
BIAT au 08/04/2021 à 8,35% pour 365 jours	9 000	9 590	0,00%
BIAT au 20/04/2021 à 8,35% pour 365 jours	9 000	9 570	0,00%
BH BANK au 15/11/2021 à 10,9% pour 573 jours	116 000	125 561	0,02%
BH BANK au 15/11/2021 à 10,9% pour 567 jours	28 000	30 268	0,00%
BIAT au 24/04/2021 à 8,35% pour 365 jours	19 000	20 189	0,00%
BIAT au 28/04/2021 à 8,35% pour 365 jours	63 000	66 897	0,01%
BIAT au 28/04/2021 à 7,8% pour 349 jours	60 000	63 303	0,01%
BIAT au 12/04/2021 à 7,3% pour 151 jours	2 000 000	2 044 800	0,31%
BIAT au 28/04/2021 à 7,3% pour 167 jours	2 000 000	2 044 800	0,31%
BIAT au 13/04/2021 à 7,3% pour 147 jours	2 000 000	2 043 200	0,31%
BIAT au 27/05/2021 à 7,3% pour 191 jours	2 000 000	2 043 200	0,31%
BIAT au 14/07/2021 à 7,3% pour 239 jours	2 000 000	2 043 200	0,31%
BIAT au 16/04/2021 à 7,3% pour 148 jours	1 500 000	1 531 920	0,23%
BIAT au 25/11/2021 à 7,3% pour 360 jours	321 000	327 266	0,05%
ATB au 20/04/2021 à 7,3% pour 141 jours	1 000 000	1 019 520	0,15%
BIAT au 01/12/2021 à 7,13% pour 365 jours	35 000	35 662	0,01%
BIAT au 02/12/2021 à 7,13% pour 365 jours	111 000	113 082	0,02%
BIAT au 02/12/2021 à 7,13% pour 364 jours	131 000	133 436	0,02%
ATB au 06/04/2021 à 7,13% pour 117 jours	3 000 000	3 052 508	0,46%
BIAT au 10/05/2021 à 7,13% pour 148 jours	3 000 000	3 051 102	0,46%
BIAT au 09/06/2021 à 7,13% pour 178 jours	3 500 000	3 559 619	0,54%
BIAT au 23/08/2021 à 7,13% pour 250 jours	2 500 000	2 541 413	0,38%
BIAT au 01/12/2021 à 7,13% pour 350 jours	2 500 000	2 541 413	0,38%
BIAT au 29/07/2021 à 7,13% pour 220 jours	3 500 000	3 555 243	0,54%
BIAT au 09/07/2021 à 7,13% pour 200 jours	2 500 000	2 539 459	0,38%
BIAT au 09/06/2021 à 7,13% pour 170 jours	1 500 000	1 523 676	0,23%
BIAT au 14/07/2021 à 7,13% pour 203 jours	1 018 000	1 033 750	0,16%

BIAT au 05/04/2021 à 7,13% pour 96 jours		5 000 000	5 071 886	0,77%
BIAT au 20/04/2021 à 7,13% pour 110 jours		82 000	83 166	0,01%
BIAT au 15/04/2021 à 7,13% pour 105 jours		3 000 000	3 042 663	0,46%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		129 000	130 711	0,02%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		153 000	155 006	0,02%
BIAT au 11/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		44 000	44 549	0,01%
BIAT au 11/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		28 000	28 345	0,00%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		23 000	23 273	0,00%
BH BANK au 25/01/2022 à 7,00% pour 1200 jours		49 000	49 505	0,01%
BIAT au 12/02/2022 à 7,00% pour 1500 jours		49 000	49 369	0,01%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,00% pour 1500 jours		59 000	59 416	0,01%
BIAT au 01/06/2021 à 7,00% pour 1500 jours		6 000 000	6 031 969	0,91%
BH BANK au 01/06/2021 à 7,00% pour 1500 jours		62 000	62 330	0,01%
BIAT au 12/02/2022 à 7,00% pour 2300 jours		49 000	49 217	0,01%
BIAT au 08/06/2021 à 7,00% pour 2300 jours		2 044 000	2 051 774	0,31%
BIAT au 11/06/2021 à 7,00% pour 2300 jours		6 000 000	6 019 967	0,91%
BIAT au 15/06/2021 à 7,00% pour 2300 jours		4 575 000	4 587 325	0,69%
BIAT au 21/06/2021 à 7,00% pour 2300 jours		2 038 000	2 042 521	0,31%
BIAT au 05/07/2021 à 7,00% pour 2300 jours		7 000 000	7 011 093	1,06%

Certificats de dépôt	75 500 000	73 249 204	74 355 286	11,26%
-----------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------

BIAT au 08/04/2021 à 6,81% pour 300 jours	6 000 000	5 833 466	5 993 865	0,91%
BIAT au 03/05/2021 à 6,81% pour 210 jours	2 500 000	2 423 586	2 488 356	0,38%
BIAT au 23/04/2021 à 6,81% pour 200 jours	2 500 000	2 427 092	2 491 980	0,38%
BIAT au 23/09/2021 à 6,81% pour 350 jours	5 500 000	5 226 773	5 363 387	0,81%
BIAT au 13/09/2021 à 6,81% pour 340 jours	5 500 000	5 234 108	5 370 964	0,81%
BIAT au 05/11/2021 à 6,81% pour 340 jours	4 500 000	4 282 452	4 360 513	0,66%
BIAT au 15/11/2021 à 6,81% pour 350 jours	6 000 000	5 701 934	5 805 832	0,88%
BIAT au 25/11/2021 à 6,81% pour 360 jours	6 000 000	5 693 961	5 797 674	0,88%
ATB au 12/07/2021 à 6,81% pour 210 jours	3 000 000	2 908 303	2 955 461	0,45%
BIAT au 20/04/2021 à 6,81% pour 110 jours	5 000 000	4 918 463	4 985 916	0,76%
BIAT au 12/04/2021 à 7,15% pour 60 jours	3 000 000	2 971 737	2 994 818	0,45%
BIAT au 02/04/2021 à 7,23% pour 30 jours	3 000 000	2 985 627	2 999 521	0,45%
BIAT au 13/04/2021 à 7,23% pour 40 jours	2 000 000	1 987 249	1 996 175	0,30%
BIAT au 15/04/2021 à 7,23% pour 20 jours	2 500 000	2 491 999	2 494 399	0,38%
ATB au 05/04/2021 à 7,12% pour 80 jours	1 500 000	1 481 309	1 499 065	0,23%

ATB au 21/04/2021 à 7,23% pour 30 jours	1 000 000	995 209	996 806	0,15%
ATB au 28/04/2021 à 7,23% pour 30 jours	2 000 000	1 990 418	1 991 376	0,30%
BIAT au 29/04/2021 à 7,23% pour 30 jours	4 000 000	3 980 835	3 982 113	0,60%
BH BANK au 07/01/2022 à 7,12% pour 360 jours	5 000 000	4 730 686	4 792 665	0,73%
BH BANK au 05/04/2021 à 7,23% pour 20 jours	3 500 000	3 488 798	3 497 760	0,53%
BH BANK au 15/04/2021 à 7,23% pour 20 jours	1 500 000	1 495 199	1 496 639	0,23%
Bons de trésor à court terme	76 300 000	71 151 414	73 928 781	11,19%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021, Taux 7,15%	6 000 000	5 602 742	5 817 924	0,88%
BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021, Taux 7,20%	5 000 000	4 660 701	4 889 402	0,74%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021, Taux 7,15%	4 800 000	4 476 382	4 673 740	0,71%
BTCT 52 SEMAINES 18/01/2022, Taux 6,61%	1 500 000	1 402 649	1 419 466	0,21%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021, Taux 7,20%	4 800 000	4 474 272	4 714 990	0,71%
BTCT 52 SEMAINES 17/08/2021, Taux 7,15%	5 000 000	4 662 898	4 825 871	0,73%
BTCT 52 SEMAINES 14/09/2021, Taux 7,15%	5 000 000	4 656 861	4 803 703	0,73%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021, Taux 7,15%	4 700 000	4 371 788	4 553 968	0,69%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021, Taux 7,15%	7 500 000	6 994 347	7 270 589	1,10%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021, Taux 7,20%	5 000 000	4 666 791	4 912 666	0,74%
BTCT 52 SEMAINES 14/09/2021, Taux 7,15%	5 000 000	4 650 838	4 802 499	0,73%
BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021, Taux 7,20%	5 000 000	4 666 791	4 890 620	0,74%
BTCT 52 SEMAINES 16/11/2021, Taux 6,69%	7 000 000	6 564 494	6 684 314	1,01%
BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021, Taux 7,20%	5 000 000	4 648 568	4 886 975	0,74%
BTCT 52 SEMAINES 12/10/2021, Taux 7,14%	5 000 000	4 651 293	4 782 054	0,72%
Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre de BTA	58 176 551	59 324 854	8,98%
Prise en pension BTA AVRIL 2023, 6,00% BH BANK du 06/10/2020 au 08/04/2021, taux 7,76%	3 045	3 000 000	3 114 460	0,47%
Prise en pension BTA MAI 2027, 7,20% BH BANK du 16/10/2020 au 10/05/2021, taux 7,76%	9 723	9 000 000	9 323 980	1,41%
Prise en pension BTA MAI 2027, 7,20% BH BANK du 21/10/2020 au 10/05/2021, taux 7,76%	5 390	5 000 000	5 174 600	0,78%
Prise en pension BTA MAI 2027, 7,20% BIAT du 23/09/2020 au 10/05/2021, taux 7,79%	4 666	4 258 697	4 433 788	0,67%
Prise en pension BTA Décembre 2027, 7,30% BH BANK du 19/01/2021 au 06/12/2021, taux 7,12%	4 907	4 500 000	4 564 080	0,69%
Prise en pension BTA Novembre 2021, 6,10% BH BANK du 16/02/2021 au 20/09/2021, taux 7,15%	1 481	1 500 000	1 513 108	0,23%
Prise en pension BTA 07/2028, 7,00% BH BANK du 29/03/2021 au 28/05/2021, taux 7,23%	3 207	3 000 000	3 001 808	0,45%
Prise en pension BTA Décembre 2023, 6,30% BH BANK du 05/03/2021 au 30/04/2021, taux 7,23%	5 641	5 500 000	5 529 824	0,84%

Prise en pension BTA Mai 2022, 6,90% BIAT du 20/01/2021 au 04/05/2021, taux 7,12%	3 000	3 144 049	3 188 199	0,48%
Prise en pension BTA Novembre 2021, 6,10% BIAT du 22/03/2021 au 21/05/2021, taux 7,23%	3 929	4 001 138	4 009 173	0,61%
Prise en pension BTA Mai 2022, 6,90% BIAT du 07/01/2021 au 06/05/2021, taux 7,12%	4 799	5 000 841	5 083 921	0,77%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,30% BIAT du 18/01/2021 au 07/06/2021, taux 7,12%	2 235	2 272 034	2 304 837	0,35%
Prise en pension BTA Août 2022, 5,60% BIAT du 08/01/2021 au 28/07/2021, taux 7,12%	5 012	5 000 040	5 082 118	0,77%
Prise en pension BTA Mai 2022, 6,90% BIAT du 30/03/2021 au 29/04/2021, taux 7,23%	1 158	1 227 434	1 227 927	0,19%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,30% BIAT du 30/03/2021 au 29/04/2021, taux 7,23%	1 931	1 772 319	1 773 031	0,27%
TOTAL		319 531 540	326 475 262	49,44%
Pourcentage par rapport au total des actifs				48,82%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2021 contre 5 134 347 dinars au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Ventes titres à encaisser	0	147	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	78 696	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	-78 696	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	5 134 200	1 501 395
Total	0	5 134 347	1 501 395

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique «Créances d'exploitation» qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique s'élève au 31/03/2021 à 5 053 920 dinars est englobée le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2021 à 1 659 969 dinars contre 1 277 670 dinars au 31/03/2020 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2021 et se détaille ainsi :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Montant HT	1 641 096	1 263 143	1 587 436
TVA	311 808	239 998	301 613
Total TTC	1 952 904	1 503 141	1 889 049
Retenue à la source	292 936	225 471	283 357
Net à payer	1 659 969	1 277 670	1 605 692

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 1 700 648 dinars contre 325 477 dinars au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Redevance CMF	56 064	42 950	56 499
Retenues à la source sur commissions	292 936	225 471	283 357
TCL à payer	7 830	7 480	8 263
Achats titres à payer	6 839	49 272	1 409 488 ^(*)
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 323 428	0	0 ^(*)
Autres	13 553	304	303
Total	1 700 648	325 477	1 757 910

(*) Un montant de 1 401 833 dinars a été reclassé de la rubrique « Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée » à la rubrique « Achat titres à payer ».

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2020

Montant	631 096 725
Nombre de titres	3 330 476
Nombre d'actionnaires	10 570

Souscriptions réalisées

Montant	83 589 037
Nombre de titres émis	441 123
Nombre d'actionnaires nouveaux	565

Rachats effectués

Montant	- 93 258 596
Nombre de titres rachetés	-492 152
Nombre d'actionnaires sortants	-570

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	499 626
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	672 991
Régularisation des sommes non distribuables	-16 325
Résultats antérieurs incorporés au capital	31 317 205
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-479 837

Capital au 31/03/2021

Montant	653 420 827
Nombre de titres	3 279 447
Nombre d'actionnaires	10 565

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 4 010 683 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021, contre 3 920 137 dinars pour même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	1 092 036	1 499 133	5 137 252
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>			
<i>sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	2 918 647	2 421 004	10 038 209
Revenus des titres des Organismes de Placement			
Collectifs			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	0	0	398 903
Total	4 010 683	3 920 137	15 574 364

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 5 276 302 dinars, contre 5 670 851 dinars pour même période de l'exercice 2020 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2021 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des certificats de dépôt	1 209 227	2 642 990	8 767 460
Intérêts des dépôts à vue	69 423	967 062	272 595
Intérêts des BTCT	1 128 080	266 441	2 941 566
Intérêts des dépôts à terme	1 967 748	1 691 896	7 196 402
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	77 399
Revenus des prises en pension	901 824	102 462	1 771 472
Total	5 276 302	5 670 851	21 026 894

Note 13 : Intérêts des mises en pensions

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 80 314 dinars contre 1 468 395 dinars pour la même période de l'exercice 2020 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 1 952 904 dinars, contre 1 503 141 dinars pour la même période de l'exercice 2020 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2021.

	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Année 2020
Rémunération du gestionnaire	1 952 904	1 503 141	6 661 931
Total	1 952 904	1 503 141	6 661 931

Note 15 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 193 032 dinars, contre 153 072 dinars pour la même période de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Année 2020
Redevance CMF	164 111	126 314	559 832
TCL	24 465	26 320	98 757
Autres	4 457	438	3 399
Total	193 032	153 072	661 988

Note 16 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.